

Réf: Dossier 441322

Avis de constitution

SOCIETE « IBRAHIMA NANTENIN ET BANGALY TRANSIT & LOGISTIQUE » en abrégé « INB TRANSIT & LOGISTIQUE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LOT 104 CAFEIERS 2
EN FACE DE LA PHARMACIE DES ALLEES, Lot 104, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/08/2025 , et enregistrés au CEPICI le 22/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IBRAHIMA NANTENIN ET BANGALY TRANSIT & LOGISTIQUE » en abrégé « INB TRANSIT & LOGISTIQUE »

Objet : TRANSIT-LOGISTIQUE-CONSTRUCTION
LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE.
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
TRANSIT-LOGISTIQUE-CONSTRUCTION
- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.
- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.
- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALE INDUSTRIELLES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LOT 104 CAFEIERS 2 EN FACE DE LA PHARMACIE DES ALLEES, Lot 104, Ilot 2

Dirigeant(s) M BANGALY CAMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09698 du 15/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56605/GTCA/RC/2025 du 15/09/2025

